

## CTL: Un dialogue social qui traîne en longueur

Début des travaux du CTL convoqué le 21 février 2013 : 9heures - fin des travaux 20h20

Pour FO- DGFIP66 la qualité d'un dialogue social ne se mesure pas à la longueur des débats mais à la richesse des échanges entre les représentants des personnels et l'administration. Malheureusement le compte n'y est pas.

A l'ordre du jour : 6 points dont aucun soumis à vote (seulement pour information), des points sur l'actualité , des questions diverses.

Dans les faits :

- des thèmes abordés pendant plus d'une heure mais non prévus à l'ordre du jour portant sur l'entretien professionnel ( ex notation ). Tout ne serait donc pas aussi clair que veut le dire notre direction ?
- des points non soumis à vote qui le deviennent à la demande des organisations syndicales et acceptés sans discussion par la direction ? ( serveur vocal et installation vidéo protection à Côte Vermeille) .
- Des attaques contre les organisations syndicales qui n'ont pas accepté de voter dans le sens de l'administration dans d'autres instances indépendantes et qui ont fait l'objet de véritables règlements de comptes.
- Des emplois d' étudiants en lieu et place d'auxiliaires .... ?

Au final une séance particulièrement éprouvante où les élus FO DGFIP 66 ont montré leur détermination dans la défense des intérêts des agents dans un climat parfois à la limite du supportable.

En toute indépendance, nos élus se sont abstenus sur le serveur vocal ( vote contre des autres OS ) ainsi que sur la vidéo protection à Côte Vermeille.

Concernant ce dossier présenté pour la première fois dans cette instance nos élus ont dû se justifier devant des représentants de l'administration mandatés par les agents !

FO DGFIP a rappelé que la solution vidéo protection n'est pas la panacée et que d'autres solutions existent ( vigile) entièrement éludées par la direction pour une raison de coût. La direction a justifié l'installation des caméras dans le cadre de plans anti-braquages et non comme un palliatif aux incivilités ! Le problème aujourd'hui : notre direction veut aller vite sur ce dossier mais n'a pas les crédits nécessaires ( environ 11 000 euros) et lorgne donc sur les crédits d'une autre instance, le CHS dont les statuts ne prévoient pas ce type de dépense et qui seraient au détriment d'autres actions prévues dans le cadre des missions du CHS ( exemple désamiantage au CDI). La direction souhaite appliquer une jurisprudence Municipale dont les caméras ont été financées par cette instance à titre exceptionnel.

FO DGFIP a simplement mis la direction devant ses responsabilités : si elle juge ce dossier

prioritaire il lui appartient de faire le nécessaire afin de trouver les financements adéquats dans le cadre des crédits prévus à cet effet par la Direction générale. Dossier déposé semble-t-il depuis de longs mois mais resté sans réponse, révélateur du peu de cas que la DG fait des difficultés rencontrées sur le terrain par les agents.

Les élus FO DGFIP se sont abstenus sur ce dossier (vote favorable des autres OS) uniquement dans l'intérêt des agents. Nous rappelons que le problème des incivilités découle d'autres facteurs (Voir notre liminaire) et ne pourront être totalement réglés par la vidéo protection.

Nos élus au sein de nos diverses instances n'acceptent aucune pression dans le choix de leur vote qu'ils effectuent en conscience, dans l'intérêt des agents mais également dans le respect des compétences propres à chaque instance.

Nous n'accepterons plus le mélange de genres : nos élus ne participeront plus à aucune discussion qui ne traitera pas de problème lié à cette instance.

Pour finir une information et non des moindre : notre direction a souhaité rencontrer les organisations syndicales le 26 mars pour discuter sur des projets, des opportunités, des propositions visant l'avenir de notre réseau ,,,,

Le début de la démarche stratégique dans notre département ? Nous restons vigilants et ne manqueront pas de vous informer des suites à donner.....

Plus que jamais, en toute indépendance, nous restons à votre écoute et seront mobilisés dans la défenses de vos intérêts.